

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 novembre 2025

En l'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre – dix-huit heure
Le bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi
à la salle de réunion de la communauté de communes de COLOMBEY LES BELLES – 5, rue de
la Gare, sous la présidence de monsieur Philippe PARMENTIER

Membres du bureau communautaire en exercice : 20

Quorum : 11

Votants présents : Philippe PARMENTIER – Denis KIEFFER - Alain GODARD - Denis THOMASSIN – Patrick AUBRY - Alain GRIS - Claude DELOFFRE – Émeline MAGNIER-CARETTI - Cécile DENIS - Valérie HOFFMANN - Éric MATHIEU -Jérôme RUFFIN - Jean Jacques TAVERNIER - Benjamin VOINOT – Gérard WECKERING

Avaient donné procuration : Charles FRANÇOIS a donné procuration à Cécile DENIS

Excusés : Jean-Pierre CALLAIS – Denis VALLANCE - Nathalie AUFRERE - Céline BOUVOT - Charles FRANÇOIS

Présents	15	Votants	16	Procuration	1
-----------------	----	----------------	----	--------------------	---

Secrétaire de séance : Patrick AUBRY

Date de convocation : 21 novembre 2025

Date de publication : 4 décembre 2025

BC_2025-179 Demande d'un accompagnement financier auprès du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour les missions 2026 du poste de technicien rivières et biodiversité relatives aux compétences/thématiques suivantes : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, Espaces Naturels Sensibles, Trames Verte et Bleue

La Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois est investie depuis de nombreuses années en matière de préservation de l'environnement sur son territoire. Elle est notamment compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) mais exerce aussi d'autres missions relatives aux politiques portées par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle : Espaces Naturels Sensibles (ENS), trames verte et bleue (TVB) et biodiversité au sens large.

Les missions dévolues à ces thématiques sont rattachées à un poste de « technicien rivières et biodiversité ». Les missions de ce poste sont historiquement cofinancées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ainsi que par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

La présente délibération a pour objet de poursuivre ces différentes missions GEMAPI, ENS, TVB et biodiversité sur le territoire de l'intercommunalité pour l'année 2026 et de solliciter les co-financements de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Ces subventions porteront sur une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Ces partenariats avec l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental permettront de poursuivre les missions sur les dossiers suivants :

- Etude hydromorphologique du bassin versant de l'Aroffe dans l'objectif d'aboutir à la programmation de travaux visant l'amélioration des qualités écologiques et chimiques du bassin versant ;
- Actions de suivi et réflexion concernant les milieux aquatiques du territoire visant l'atteinte du bon état des masses d'eau de surface comme attendu par la directive cadre sur l'eau de 2000 ;
- Gestion écologique des cours d'eau ayant fait l'objet de précédents programmes de travaux (ruisseau de l'Aar, Bouvade) ;
- Mise en œuvre des plans de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles « du Ruisseau de l'Aar à Germiny », « des Prairies humides de Battigny », « de la pelouse du Vélot à Gibeameix » ...
- Programme de plantation de haies et vergers sur le territoire intercommunal ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour une étude préalable à la création d'un site ENS sur la commune de Tramont-Saint-André ;
- Restauration et création de mares pour renforcer la trame bleue ;
- Suivi des études d'inventaire des zones humides et de définition de la Trame Verte et Bleue ;
- Animation du partenariat avec Lorraine Association Nature sur les animations natures mais également sur des actions de biodiversité en lien avec l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale ;
- Participation et suivi des projets des structures et instances en lien avec les compétences GEMAPI et ENS ;
- Assistance technique aux riverains et élus du territoire.

Les missions du poste sont susceptibles d'être accompagnées financièrement à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. Le reste est à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois.

Le plan de financement est le suivant :

Salaire brut chargé prévisionnel pour 2026	Agence de l'Eau Rhin-Meuse		Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle		Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois	
	Taux d'aide	Montant sollicité	Taux d'aide	Montant sollicité	Part CCPCST	Reste à charge
41 401 €	40%	16 560,40 €	40%	16 560,40 €	20%	8 280,20 €

Denis KIEFFER n'a pas pris part au vote

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau communautaire

- **AUTORISE** M. le Président à solliciter les financements auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour les missions du poste de technicien rivières et biodiversité ;
- **AUTORISE** M. le Président à mettre les crédits nécessaires au budget et à ce que la collectivité prenne à sa charge le différentiel en cas de non-attribution des montants sollicités ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer tous les documents afférents à cette décision.

Le secrétaire de séance,
Patrick AUBRY

Le Président,
Philippe PARMENTIER